CERTIFICAT DE CONFORMITE (véhicules livrés en châssis-cabine pour CTTE ou pour VASP)

Je soussigné, RENAULT TRUCKS SAS - 99 Route de LYON - 69802 SAINT PRIEST, constructeur, certifie :

(1) que le véhicule livré **(voir notas)**
(2) dénomination

D.1	Marque	**RENAULT**
D.2	Type Variante * Version *	**56ANA1** **41EL**
D.3	Dénomination commerciale	**MASCOTT**
E	N° d'identification ou n° d'ordre dans la série du type (1)	***VF656ANA000015188***
F.1	Masse en charge maxi techniquement admissible (kg)	**3500**
F.2	Masse en charge maxi admissible en service dans l'Etat (PTAC) (kg)	**3500**
F3	Masse en charge maxi ensemble admissible en service dans l'Etat (PTRA) (kg) *	**7000**
J	Catégorie internationale	**N1**
J.1	Genre national *	**châssis-cabine pour CTTE**
K	Numéro de la réception par type	**L- 0085-07-00**
P.1	Cylindrée (cm^3)	**2953**
P.2	Puissance nette maxi (kW) *	**A608 : 110**
P.3	Source d'énergie	**gazole**
P.6	Puissance administrative (CV)	**10**
S.1	Nombre de places assises (y compris celle du conducteur) *	**007**
U.1	Niveau sonore à l'arrêt (dB(A)) *	**Sortie dans la voie 83**
U.2	Régime de rotation du moteur lui correspondant(tours par mn^{-1})	**2700**
V.7	C02 (g/km)	**313**
V.9	Classe environnementale	**70220*0376B**

- est entièrement conforme au type variante version dont le prototype a fait l'objet du procès-verbal de réception ci-dessus;
- sort de nos usines (magasins), le :
- pour être livré à :
(Nom et adresse de l'acheteur ou, à défaut, du concessionnaire)

Fait à Lyon, le 27/04/2009

GARAGE CENTRAL SAS
Distributeur RENAULT TRUCKS
ZAC de la Hayette
MAREUIL-LES-MEAUX
BP 40078 - 77353 MEAUX CEDEX
Tél. 01 64 33 25 22 - Fax 01 64 33 50 95
SIRET 775 703 937 00059

Benoît PENVEN

RENAULT TRUCKS

(2) Références communautaires de la directive 1999/37/CE relative aux documents d'immatriculation.

NOTA 1 : pour obtenir l'immatriculation dans le genre CTTE, du véhicule livré en châssis-cabine désigné ci-dessus, il doit notamment être joint au présent certificat le procès-verbal de réception du type et :
- soit un certificat de carrossage conforme à l'annexe VII de l'arrêté du 19 Juillet 1954 relatif à la rception des véhicules.
- soit un certificat de conformité complémentaire accompagné du procès verbal de réception complémentaire.
- soit un procès-verbal de réception à titre isolé.

NOTA 2 : pour obtenir l'immatriculation dans le genre VASP du véhicule désigné ci-dessus , il doit notamment être joint au présent certificat le procès-verbal de réception du type et :
- soit un certificat de conformité complémentaire accompagné du procès verbal de réception complémentaire.
- soit une procès verbal de réception à titre isolé.

ATTESTATION D'EQUIPEMENT :

Je soussigné RENAULT TRUCKS SAS atteste que le véhicule désigné ci-dessus est équipé des éléments, organes, dispositifs suivants :

1 - Pneumatiques :	Essieu 1 : G.195/75 R 16 CARGO G26 Essieu 2 : G.195/75 R 16 CARGO G26
2 - Charges maximales techniquement admissibles :	Essieu 1 : 1950 Essieu 2 : 2800
3 - Dispositif de protection contre l'encastrement arrière :	FIXE
4 - Dispositif d'attelage :	OUI
5 Cabine :	DOUBLE
6 -Limiteur de vitesses	OUI

satisfait aux prescriptions des directives : CEE 92/97, 96/20 et 99/101 relatives au niveau sonore (< 77 dB(A)).
CEE 70/220 à 2003/76B, relatives aux émissions de gaz polluants (niveau EURO 4).
CEE 98/12 et règlement 13R10, relatifs au freinage